



**Association Départementale de Défense des  
Victimes de l'Amiante de la Seine-Saint-Denis**

26, avenue Gabriel Péri – 93120 La Courneuve

Tél. 01 48 37 34 64 Fax 01 48 36 01 56

E-mail : addeva93@gmail.com - Site internet: addeva93.org

**Accueil sur rendez-vous**

## **INVITATION**

### **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ADDEVA 93**

**Samedi 29 mars 2025 à 09h00**

**Au 26 avenue Gabriel Péri 93120 LA COURNEUVE**

**(salle du rez-de chaussée)**

**Cher.e.s ami.e.s,**

L'assemblée générale sera l'occasion de tirer le bilan des activités de notre association et de discuter des perspectives. Nous ferons le point sur l'état de nos finances et élirons le Conseil d'administration de l'Addeva 93.

**Cette année, nous avons invité le Dr Marie PASCUAL** de l'association RAMAZZINI. Composée de médecins bénévoles, cette association, aide des victimes du travail à faire valoir leurs droits, grâce à leurs précieuses connaissances médico-administratives.

**Nos avocats feront le point sur les actions en justice** et notamment sur la condamnation de l'usine d'amiante CMMP à verser plus de 13 millions d'euros à la municipalité d'Aulnay-sous-Bois et à verser des indemnités à chacune des trois associations parties civiles.

L'Assemblée générale est toujours un moment chaleureux de convivialité et d'échanges pour les victimes et les familles. Chacun et chacune d'entre vous pourra prendre la parole, raconter ce qu'il a vécu, exprimer en toute simplicité ses inquiétudes et ses espoirs.

**Un repas convivial est prévu après l'assemblée générale :**

Participation aux frais : 10 euros par personne.

**NOUS COMPTONS SUR VOTRE PRÉSENCE.**

*Important : seules les personnes à jour de leur cotisations pourront voter.*

S'il vous est impossible de venir, n'oubliez pas d'envoyer un pouvoir signé (ci-joint)